



Peut on faire dormir frère et soeur ensembles

Par **RIOULT**, le **24/09/2009** à **16:11**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 2006, et j'ai une garde alternée avec mon ex-mari de nos 2 enfants agés de 8 et 6 ans.

J'ai appris par l'intermédiaire des enfants, que dernièrement mon ex-mari les faisait dormir dans le même lit car ils vivent en ce moment chez la nouvelle compagne de celui-ci.

A t-il le droit?

Merci beaucoup.